



CCCCSO MISE À JOUR DES NÉGOCIATIONS 2014

L'ÉCOLE – C'EST NOTRE AFFAIRE

7

Dates à retenir

Le 18 décembre 2014 –
négociation

Du 3 au 7 février 2015 –
conférence annuelle du
CCCCSO, à Ottawa

La semaine du 13 avril
2015 – contestation fondée
sur la Charte (avec d'autres
syndicats) sur le Projet de
loi 115

Le 8 décembre 2014

Mise à jour sur la négociation

Nous avons rencontré l'équipe de gestion les 3 et 4 décembre.

Les discussions portant sur les « termes de référence » (afin d'établir des règles de négociation de base) sont terminées. Nous les avons paraphées. Cependant, nous n'avons pas réussi à obtenir un financement gouvernemental pour la table du SCFP. Mais, nous avons mis la question sur le tapis pour l'explorer plus à fond dans le contexte de la négociation. Le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique a commis une somme substantielle pour couvrir les coûts de négociation de l'équipe du SCFP. Nous espérons parvenir à une solution similaire.

Nous n'avons pas encore formellement échangé des propositions avec l'équipe de gestion. Mais, nous avons entamé le débat sur les questions relevant de la table centrale par rapport aux tables locales. (Comme vous le savez, ce sont les délégués qui, en février, ont décidé des éléments que nous proposerons). Il est rapidement devenu évident que l'équipe de gestion souhaite que la plupart des points soient discutés à la table centrale. C'est ce que vivent les fédérations des enseignants.

Nous avons pris un engagement concernant une négociation locale significative. Nous verrons à ce que les questions qu'il vaut mieux laisser aux tables locales le soient et nous en avons informé l'équipe de gestion.

L'équipe de gestion fait pression pour que les négociations centrales couvrent toute question monétaire, au-delà des salaires et des prestations.

Le revers de la position de l'équipe de gestion est qu'elle rejette la plupart des articles que nous considérons comme centraux tels que la passation de marchés/sous-traitance, la prévention de la violence et l'entretien préventif. En ce qui nous concerne, ces éléments relèvent correctement de la table centrale. Traités de manière constructive, ils pourraient fort bien entraîner des économies de coûts provinciaux.

Il nous apparaît évident que nous devons invoquer le mécanisme de règlement des différends mis à notre disposition par la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO). Nous prévoyons tenir des négociations supplémentaires **le 18 décembre**. Toutefois, nous ne pensons pas être en mesure de parvenir à un accord sur la division des questions centrales par rapport aux questions locales sans l'aide de la CRTO.

Informations provenant d'autres syndicats

Deux des groupes d'enseignants, soit l'*OECTA* et la *FEESO*, ont déjà déposé leurs demandes de règlements des différends auprès de la *CRTO*. Dans le cas de l'*OECTA*, les trois parties (le gouvernement, le conseil de l'employeur et le syndicat) échangeront des mémoires à la mi-décembre. Par la suite, une réunion dans le but de fournir des réponses aura lieu à la *CRTO*. Le *SCFP* s'est réservé le droit de demander le statut d'intervenant dans cette affaire. L'*OECTA* sera entendue en janvier. Elle a informé ses membres qu'elle ne s'attend pas à entamer la négociation avant la mi-février au plus tôt.

La *FEESO* a également fixé des dates d'audiences auprès de la *CRTO* au nom de son unité d'enseignants. Son horaire d'audience s'apparente à celui de l'*OECTA*. La *FEESO* a également fait application auprès de la *CRTO* au nom de son personnel de soutien. Aucune date n'a été fixée en ce qui concerne cette audience.

Finaliser les propositions locales

Il est extrêmement important que les sections locales finalisent leurs propositions devant faire l'objet de négociation locale de sorte que nous soyons tous en mesure de commencer à négocier en tandem. Nous avons fait parvenir le libellé fourni par le *SCFP* national aux sections locales qui doivent l'étudier aux fins d'inclusion dans les propositions locales si leur convention collective ne contient pas de clause similaire.

Une fois que les enjeux de négociation centrale auront été établis et acceptés, nous nous attendons à ce que la négociation locale démarre dans les 15 jours. Vous devez absolument être prêts pour cela. Afin d'éviter les différends à la table locale sur ce qui relève du central ou non, nous vous demandons de faire parvenir toutes vos propositions locales à Jim Morrison, coordonnateur du *CCCSO*, aux fins d'examen. C'est l'approche qu'a adopté avec succès le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario pour identifier là où des conflits peuvent surgir entre les propositions centrales et locales.

Deuxième convocation à la Conférence

Notre conférence annuelle aura lieu du 3 au 7 février 2015, à Ottawa. Ce sera probablement un moment capital de la négociation. Veuillez désigner des délégués de votre section locale. La deuxième convocation sera envoyée cette semaine. Cette année, le thème de la conférence est « Négocier en vue d'une entente, se préparer à la grève ».

Nous avons demandé aux présidents des sections locales de compléter leurs rapports à la conférence. Veuillez nous les faire parvenir le plus rapidement possible. Votre représentant de zone du *CCCSO* fera un suivi, sinon. Tous ces rapports doivent être traduits aux fins d'inclusion dans le cahier de conférence. Les soumissions de dernière minute ne peuvent pas être accommodées.

Mobilisation continue

Nous sommes heureux que plusieurs zones aient prévu une formation en préparation à la grève. Nous tenons à remercier les membres du personnel qui ont donné de leur temps pour offrir cette formation. Nous devons être fins prêts pour ce qui sera certainement une ronde de négociation difficile.

AA:gb
sepb491